

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 12 juillet 2013
(convocation du 1 juillet 2013)

Aujourd'hui Vendredi Douze Juillet Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, Mme BALLOT Chantal, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. REIFFERS Josy, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, M. VERNEJOUL Michel, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. CAZABONNE Alain à M. GELLE Thierry
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude
M. PIERRE Maurice à Mme. CARTRON Françoise
M. ROSSIGNOL Clément à M. JOANDET Franck à partir de 10h30
M. SAINTE-MARIE Michel à M. FELTESSE Vincent jusqu'à 10h et à partir de 10h30
Mme. LACUEY Conchita à M. HERITIE Michel
M. MAURRAS Franck à M. SOUBABERE Pierre à partir de 12h
M. ANZIANI Alain à M. TRIJOLET Thierry
M. BAUDRY Claude à Mme. EWANS Marie-Christine
M. CAZENAVE Charles à M. DUCASSOU Dominique
M. CHARRIER Alain à M. LAGOFUN Gérard
Mme COUTANCEAU Emilie à Mme DELTIPLE Nathalie à partir de 12h15
M. DAVID Jean-Louis à M. SOLARI Joël
M. DOUGADOS Daniel à M. LABISTE Bernard

Mlle EL KHADIR Samira à Mme FOURCADE Paulette à partir de 12h15
M. GUICHOUX Jacques à Mme. DE FRANCOIS Béatrice
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. DAVID Yohan à partir de 12h40
M. JOUBERT Jacques à Mme. CHAVIGNER Michèle
Mme. LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic
Mme. LIMOZIN Michèle à Mme. FAORO Michèle
M. LOTHAIRE Pierre à M. RAYNAL Franck
Mme. MELLIER Claude à Mme. ISTE Michèle
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
Mme. PARCELIER Muriel à Mme. TOUTON Elisabeth
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine

EXCUSES :

M. ASSERAY Bruno

LA SEANCE EST OUVERTE

**Désignation des représentants communautaires au sein du Syndicat
Intercommunal d'adduction d'eau et d'assainissement de Saint Jean d'Illac-
Martignas - Adoption -**

Monsieur TURON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'arrêté préfectoral d'extension de périmètre de la Cub à la commune de Martignas-sur-Jalle en date du 7 mars 2013 entre en vigueur le 1^{er} juillet 2013

Le Syndicat Intercommunal d'adduction d'eau et d'assainissement de Saint Jean d'Illac-Martignas (SIAEA) exerce les compétences suivantes :

- eau potable (traitement, adduction, distribution), compétence d'origine
- assainissement, compétence prise par le syndicat en 1996
- assainissement non collectif, compétence prise par le syndicat en 1999

Ces services relèvent de compétences obligatoires de la Cub sur l'ensemble de son territoire. Par conséquent, la commune de Martignas, du fait de son intégration à la Cub, lui transfère automatiquement les compétences en matière d'eau et d'assainissement.

La commune de Martignas-sur-Jalle étant membre du SIAEA, un arrêté préfectoral prendra acte de la substitution de la Cub à la commune à compter du 1^{er} juillet 2013. De fait, le SIAEA deviendra à compter de cette date un syndicat mixte.

Adoption des nouveaux statuts :

S'agissant de la composition du futur syndicat mixte, les représentants de la CUB au sein du nouveau syndicat mixte, en application du code général des collectivités territoriales et notamment l'article L5711-1, peuvent être désignés soit parmi des conseillers municipaux des communes membres de la CUB, soit parmi des conseillers de la CUB.

Les statuts du SIAEA prévoient la composition suivante du Comité Syndical :

- 3 élus représentants de la commune de Saint-Jean d'Illac,
- 3 élus représentants de la commune de Martignas-sur-Jalle.

Désignation des représentants communautaires au sein du SIAEA

Conformément à la composition du comité syndical prévue statutairement, il convient désormais de désigner les représentants de la Cub au Comité Syndical du SIAEA.

A titre exceptionnel et pour la fin de la mandature, il est proposé que les trois représentants antérieurs de la commune de Martignas, membres du conseil municipal, soient désignés comme représentants communautaires.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 5711-1,

VU les statuts du SIAEA,

VU l'arrêté préfectoral en date du 7 mars 2013,

VU l'arrêté préfectoral approuvant les nouveaux statuts du SIAEA,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT

Qu'il y a lieu de désigner les trois représentants de la Cub au sein du Comité Syndical du SIAEA

DECIDE

Article unique : De nommer les représentants communautaires au Comité Syndical :

- Michel Vernejoul
- Jean-Claude Papot
- Philippe Dagneau.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées désignations.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 12 juillet 2013,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
29 JUILLET 2013

PUBLIÉ LE : 29 JUILLET 2013

M. JEAN-PIERRE TURON